

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-2116 01208-20200219-D202026-DE  
Reçu le 24/02/2020

**délibération :**  
**D\_2020\_2\_6**

L' an deux mille vingt , le mercredi 19 février à 18 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur THOMAS Alain, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 10 Février 2020

Présents : 14

**Présents :** Monsieur BIOJOUT Denis, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Madame DUBOIS Anne, Mademoiselle DULAC Stéphanie, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur PRESSIGOUT Jean-François, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur GUIBERT Philippe

Votants : 15

**Objet : Budget Régie**  
**Transport : Affectation du**  
**résultat 2019**

**Pouvoirs :**

Madame DESBORDES-PIERREFIXE Céline a donné pouvoir à Monsieur BIOJOUT Denis

**Absent(s) :** Madame ARNAUD Delphine, Monsieur BAUD Armand, Monsieur MORA Vincent

**Excusé(s) :** Madame DESBORDES-PIERREFIXE Céline, Madame MARCILLAUD Brigitte

**Secrétaire de Séance :** Madame Chantal BLAINEAU

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 qui fait apparaître :

Reports (pour rappel) :	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	+ 15 385.08 €
Déficit reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	+ 585.33 €
Solde d'exécution :	
Excédent (001) de la section Investissement.	+ 1 010.00 €
Excédent (002) de la section Fonctionnement	+ 3 221.85 €
Restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
Besoin net de la section d'investissement :	0.00 €
Le besoin net peut donc être estimé à :	

Et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **0.00 €**

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **3 807.18 €**

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

Le Maire,  
Alain THOMAS

Emis le 19/02/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 24/02/2020

